

COMMUNE D'AVANNE-AVENEY

Mairie

9 Rue de l'église

25720 AVANNE-AVENEY

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

-procédure avec négociation des articles R.2124-3 et 4 du code de la commande publique-

I. MAITRE D'OUVRAGE :

COMMUNE D'AVANNE-AVENEY

Mairie

9 Rue de l'église

25720 AVANNE-AVENEY

II. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :

COMMUNE D'AVANNE-AVENEY

Mairie

9 Rue de l'église

25720 AVANNE-AVENEY

III. PROCÉDURE DE PASSATION DU MARCHÉ :

Procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation, passée en application des articles R.2124-3 et R.2124-4 du code de la commande publique

IV. OBJET DU MARCHÉ :

Marché de travaux pour la réhabilitation de l'ancien bureau de poste en pôle petite enfance

V. LIEU D'EXÉCUTION :

11 Rue de l'église

25720 AVANNE AVENEY

VI. DÉSIGNATION DES LOTS :

1 lot est à attribuer [sur 10 déjà attribués] :

Lot(s)	Désignation
0	Généralités communes
1	Terrassement gros œuvre Etanchéité

VII. DÉLAIS :

Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 8 mois (dont un mois de préparation des travaux).

VIII. DÉCOMPOSITION EN TRANCHES :

Le chantier est décomposé en une seule tranche.

IX. MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Le dossier de consultation peut être obtenu uniquement par voie électronique :

- sur www.marchés-securises.fr
- ou par mail via l'adresse : tony.menanteau@avanne-aveney.com

X. DATE ET HEURE LIMITE DE REMISE DES OFFRES :

Le mercredi 14 décembre 2022 à 12h

XI. REMISE DES OFFRES

Les offres devront être adressées

- soit par voie électronique à l'adresse : www.marchés-securises.fr/perso/adico
- soit par remise de pli à l'adresse : Mairie – 9 rue de l'Eglise – 25720 AVANNE AVENEY

Le choix du mode de transmission est exclusif : un double envoi par voie électronique et par voie postale sera considéré comme non recevable.

XII. JUSTIFICATIFS À PRODUIRE

Les documents justificatifs à produire sont précisés dans le règlement de la consultation (RC) du dossier remis aux candidats.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en considération.

XIII. REJET DES CANDIDATURES

Seront rejetées :

- Les candidats ayant fait l'objet d'une interdiction de soumissionner
- Les candidatures n'ayant pas fourni l'ensemble des justificatifs sollicités, dûment datés, complétés, revêtus du cachet de l'entreprise et signés
- Les candidatures qui ne présentent pas des garanties techniques et financières suffisantes.

XIV. CRITÈRES DE JUGEMENT DES OFFRES

- La valeur technique de l'offre 40 %
- Le prix 60%

Les sous-critères sont décrits dans le règlement de consultation

XV. RENSEIGNEMENTS

Administratifs et techniques :

MARIE d'AVANNE-AVENEY

9 Rue de l'église

25720 AVANNE-AVENEY

Tél : 03 81 41 11 30

tony.menanteau@avanne-aveney.com

XVI. DATE D'ENVOI DE L'AVIS À LA PUBLICATION

Le 16 novembre 2022